

MOBILISATION DU GROUPE BPCE

Suites du mouvement national de grève



Dans tout le Groupe BPCE un grand nombre de salariés a suivi l'appel à la grève, lancé par toutes les organisations syndicales, portant une double revendication :

- ⇒ Les rémunérations et principalement les revalorisations salariales pérennes
- ⇒ L'ouverture de négociations sur les conditions de travail.

Il aura fallu mettre le pied dans la porte

L'intersyndicale souhaitait échanger avec François PÉROL le 24 mars, qui avait mandaté à ces fins la DRH groupe et un représentant des deux principales branches. L'intersyndicale refusant ces interlocuteurs, il fut contraint de consentir à la recevoir lui-même, le 23 avril.

Cette rencontre s'est tenue à BPCE en présence de François PÉROL et d'Anne MERCIER-GALLAY assistée de son adjoint en matière de RH Groupe et de deux dirigeants de Banque Populaire et Caisse d'épargne.

Rémunérations : l'insatisfaction demeure

Après une déclaration de l'intersyndicale rappelant la dégradation des conditions de travail et l'échec des NAO, alors même que le groupe réalise de très bons résultats, chaque organisation syndicale s'est exprimée sur ces deux sujets.

Pour F. PÉROL, dans un contexte économique difficile, où le rendement de l'actif s'est autant dégradé durant le 1^{er} trimestre 2015 que durant toute l'année 2014, les augmentations générales, « pouvant même s'avérer dangereuses pour les entreprises du groupe » ne sont pas les bonnes réponses. Il reconnaît cependant qu'en 2015 les NAO s'étaient déroulées « un peu rapidement » il a renvoyé aux NAO 2016 débutant dans quelques mois...

Conditions de travail : tentative de diversion...

S'agissant de la dégradation des conditions de travail, F. PÉROL a tenté de « faire diversion » en indiquant que le thème était « foisonnant » et « recouvrait des réalités multiples ». Chaque entreprise disposant de sa propre organisation du travail, il lui semblait impossible de généraliser. S'agissant avant tout d'un problème « réseau », cela nécessitait une concertation préalable avec les directions des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires.

... avant des engagements qui restent à vérifier

Devant le refus des représentants syndicaux d'en rester là, François PÉROL a indiqué que le dossier allait être étudié et, **qu'au plus tard mi-juillet**, la DRH Groupe reviendrait vers nous avec des propositions concrètes, notamment en terme de constat à partager. L'intersyndicale attend cependant cette nouvelle rencontre avec les dirigeants BPCE pour « avancer efficacement » sur le thème des conditions de travail.

Nous vous tiendrons informés.

Dans les entreprises, des négociations se sont engagées et d'autres vont l'être sur les deux principaux thèmes revendicatifs. Ces premiers frémissements sont le fruit de la mobilisation des salariés qui, malgré les pressions qu'ils ont eu à subir, ont pu exprimer sous différentes formes leur « ras le bol ».

Ensemble nous avons fait bouger les lignes, restons mobilisés pour marquer des points !

